

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2018

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018 - Convocation adressée individuellement à chaque Conseiller le 25 juin 2018. L'an deux mil dix-huit le cinq juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal « *Robert Tournelle* », en Séance publique, sous la présidence de M. **RALLU Philippe**, Maire de Sougé-le-Ganelon.

Date d'affichage de la convocation : 26 juin 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. **RALLU Philippe** — **MONNIER Pascal** - **GESLIN Daniel** – **BOBLET Daniel** - Mme **BEUCHER Sylvie** – MM. **MOUETAUX Patrick** – **DORNEAU Jean-Marc** – **COMMIN Cédric** - **BOULAY Gérard** – **CHEMIN Loïc** - Mme **TROCHERIE Arlette** -

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme **BERT Florence** – MM. **GAUTHIER Mickaël** - **DUGUÉ Stéphane** –

ÉTAIT ABSENTE : Mme **PITOU Peggy** -

Mme BERT Florence a donné pouvoir à M. RALLU Philippe.
M. GAUTHIER Mickaël a donné pouvoir à M. MONNIER Pascal.
M. DUGUÉ Stéphane a donné pouvoir à M. GESLIN Daniel.

◆ **Adoption de l'Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de séance du 07.06.2018

Ajout délibérations

- Subvention au Souvenir Français dans le cadre de la création d'un Mur des Noms à la mémoire des déportés de la Sarthe
- Implantation d'un relais de radiotéléphonie

Non soumis à délibération

- Point sur le dossier de la lagune
- Informations diverses
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

◆ **Désignation du secrétaire de séance** : M. **GESLIN Daniel** est désigné secrétaire de séance.

◆ **Adoption du compte rendu de séance du 7 juin 2018** : le compte rendu est adopté à l'unanimité.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN MUR DES NOMS A LA MEMOIRE DES DEPORTES DE LA SARTHE :

DELIBERATION N°D20180705-031 (Présents : 11 – Votants : 14 - Pour : 14)

Le Maire fait part au Conseil municipal du projet de création d'un Mur des Noms à la mémoire des Déportés de la Sarthe, porté par le Souvenir Français, qui sera installé place de la Préfecture, au Mans.

Il propose que la commune participe au financement de cette opération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition et décide de verser une participation financière de **150 €** au Souvenir Français dans le cadre de la création d'un Mur des Noms à la mémoire des Déportés de la Sarthe.

IMPLANTATION D'UN RELAIS DE RADIOTELEPHONIE :

DELIBERATION N°D20180705-032 (Présents : 11 – Votants : 14 - Pour : 14)

Dans le cadre du déploiement de son réseau, Orange souhaite installer un relais de radiotéléphonie à Sougé le Ganelon.

Dans ce contexte, la société Orange s'est rapprochée de la commune afin de signer un bail pour l'implantation d'équipements techniques sur un terrain situé au niveau du stade cadastré ZB n°14.

Le bail est consenti pour une durée de 12 ans à compter de la date de signature.

Suite à l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte l'implantation du relais sur le terrain communal ;
- accepte le paiement par l'opérateur Orange de la somme de 2 000 euros par an, avec révision annuelle de 1%, pour la location ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de bail afférent, et tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

Début de travaux : 11/12/2018

Mise en service : 27/04/2019

POINT SUR LE DOSSIER DE LA LAGUNE :

Une 2^{ème} convention d'honoraires avec Maître Guillaume Bosquet, avocat, a été signée pour une mission de conseil et/ou défense à l'occasion de la mesure d'expertise ordonnée par le Tribunal Administratif de Nantes, suite au référé engagé par la commune.

Une 1^{ère} réunion d'expertise en présence de toutes les parties concernées convoquées par l'expert, se tiendra le vendredi 6 juillet à 14 h 00 en Mairie, suivie d'une visite sur site.

INFORMATIONS DIVERSES :

♦ **Jury fleurissement** : le panneau reprenant le plan de gestion différenciée, réalisé par M. Monnier, pour le passage du jury le 29 juin est présenté au Conseil. Un exemplaire de la plaquette réalisée par la commission Communication, menée par Mme Beucher, est également remis aux Conseillers municipaux.

Un exemplaire sera transmis aux partenaires (Anaïs, Caue, Parc Normandie Maine)

Les fleurs en plastique positionnées sur le bassin de rétention du lotissement de la Plaine des Boulaies, ainsi que des insectes et papillons réalisés par les enfants et prêtés par l'école pour l'occasion, ont été entre autres appréciés par les Membres du Jury. Le Maire remercie toutes les personnes qui se sont associées à cette idée.

◆ **Compte rendu Conseil d'école du 25.06.2018 :**

L'effectif prévisionnel du Sivos pour la rentrée de septembre 2018 est de 140 enfants dont 71 à l'école de Sougé répartis comme suit :

PS/MS : 15/10 avec Mme Plumas-Kerleo

CE2/CM1 : 12/10 avec Mme Genet

CM1/CM2 : 5/19 avec Mme Rabinand

Une liste de petits travaux à effectuer durant les congés d'été a été établie.

◆ **Tarifs cantine septembre 2018 :** en concertation avec la Cantine d'Assé le Boisne, les tarifs seront majorés de 2,9 %, ce qui portera le prix du repas normal à 3.55 € et le prix du repas adulte à 4,67 €.

◆ **Demandes Comité des Fêtes :**

Comme il est de coutume, la Commune financera 35 repas servis aux Membres du Comité et aux musiciens le dimanche soir de l'assemblée.

L'apéritif sera également offert par la Commune, lors du pique-nique réunissant les Membres des Associations communales sur le site de l'aire de loisirs du Gué-Ory le samedi 1^{er} septembre.

◆ **Centre de secours : visite de M. le Président du Conseil départemental :** pour mémoire, à l'invitation du Maire, remise des clés du nouveau véhicule par M. Dominique Le Méner, Président du Sdis, Président du Conseil départemental, le mercredi 11 juillet à 17 h 00. Le verre de l'amitié sera offert par la Commune.

◆ **Demande du boulanger :** souhaite un banc à proximité de la boulangerie. Il est suggéré de réaliser une assise en pierres de granit que la commune a en réserve, à positionner sur l'espace pelouse situé face à la boulangerie.

◆ **Calendrier :** assemblée communale 14 & 15 juillet 2018. Repas du samedi soir (soirée dansante) sur réservation. Feux d'artifice offert par la commune.

◆ **Demandeurs d'emploi :**

Au 15/05/2018 : 56 dont 29 hommes et 27 femmes – 38 indemnissables

Au 15/06/2018 : 58 dont 28 hommes et 30 femmes – 40 indemnissables

QUESTIONS DIVERSES : Néant.

La séance est levée à 22h30.

Numéros d'ordre des délibérations prises :

D20180705-031

D20180705-032